

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

070425462

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

070441162 072760775 072760858

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).

070469593 070639989 072759900 072759934 072760189 072760759 072760767 072760783 072760791 072760866
072760874 078562617 273044121 273045762

Lucitone Liquid

Dentsply Sirona Pty Limited

Chemwatch : 4993-47

Version n° : 7.1.1.1

Fiche de données de sécurité selon la réglementation HSNO

Code d'alerte de danger

Date de publication : 16/07/2020

Date d'impression : 11/08/2020

S.GHS.NZL.EN

SECTION 1 Identification de la substance / du mélange, de la société et de ce qu'elle fait

Identificateur du produit

Nom du produit	Lucitone Liquid
Synonymes	Non disponible
Nom d'expédition exact	MONOMÈRE DE MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE, STABILISÉE
Autres moyens d'identification	Non disponible

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	Dentier acrylique résine.
--------------------------------------	---------------------------

Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société enregistrée	Dentsply Sirona Pty Limited
Adresse	11-21 Gilby Road Mount Waverley VIC 3149 Australia
Téléphone	0800 33 68 77
Télécopieur	0800 33 68 32
Site Web	www.dentsplysirona.com.au
Email	clientservicesnz@dentsplysirona.com

Numéro de téléphone d'urgence

Association / Organisation	Dentsply Sirona Pty Limited
Numéros de téléphone d'urgence	0800 33 68 77
Autres numéros de téléphone d'urgence	Non disponible

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification [1]	Liquide Inflammable Catégorie 2, Toxicité aiguë (Orale), Catégorie 5, Toxicité aiguë (Inhalation), Catégorie 4, Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 3, Irritation oculaire Catégorie 2, Sensibilisateur cutané Catégorie 1, Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique Catégorie 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2, Danger aquatique chronique Catégorie 4
Légende :	1. Classé par Chemwatch ; 2. Classification tirée de CCID EPA NZ ; 3. Classification tirée du Règlement (UE) n° 1272/2008 - Annexe VI
Déterminé par Chemwatch selon les critères GHS/HSNO	3.1B, 6.1D (inhalation), 6.1E (orale), 6.3B, 6.4A, 6.5B (contact), 6.9B, 9.1D

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Danger

Mentions de danger

H225	Vapeur et liquide hautement inflammables.
H303	Peut-être nocif si ingéré.
H332	Nocif en cas d'inhalation.
H316	Provoque une légère irritation cutanée.
H319	Provoque de graves irritations oculaires.
H317	Peut causer une réaction cutanée allergique.
H371	Peut endommager les organes.
H373	Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée.
H413	Peut avoir des effets nocifs durables sur la vie aquatique.

Déclaration de mise en garde Prévention

P210	Tenir éloigné de la chaleur, des surfaces chaudes des étincelles, de la flamme nue ou des sources d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Conserver le conteneur bien fermé.
P260	Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.
P271	À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P240	Mise à la terre et liaison du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser des équipements électriques/de ventilation/d'éclairage/à sécurité intrinsèque antidéflagrants
P242	Utiliser des outils anti-étincelles.
P243	Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter de libérer dans l'environnement.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir hors de la zone de travail.

Déclaration de mise en garde - Réponse

P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/un secouriste si vous ne vous sentez pas bien.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P370+P378	En cas d'incendie : Utilisez de la mousse résistante à l'alcool ou de la mousse de protéines normales pour l'extinction.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.
P308+P311	En cas d'exposition ou d'inquiétude : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/un secouriste.
P333+P313	En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou douche].
P304+P340	EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la tenir dans une position confortable pour lui permettre de respirer.

Déclaration de mise en garde Stockage

P403+P235	Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.
P405	Stocker dans un endroit fermé à clé.

Déclaration de mise en garde Élimination

P501	Éliminer les contenus / conteneurs dans un point de collecte autorisé des déchets dangereux ou spéciaux conformément à la réglementation locale.
------	--

SECTION 3 Composition / informations sur ingrédients

Substances

Voir section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

N° CAS	%[poids]	Nom
80-62-6	>60	<u>méthacrylate de méthyle</u>
97-90-5	<10	<u>diméthacrylate d'éthylène glycol</u>

SECTION 4 Mesures de premiers secours

Description des mesures de premier secours

Contact avec les yeux	Si ce produit entre en contact avec les yeux : ▶ Maintenir immédiatement les paupières écartées et rincez l'œil continuellement à l'eau courante. ▶ Assurez une irrigation complète de l'œil en gardant les paupières écartées et éloignées de l'œil et en déplaçant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. ▶ Continuer à rincer jusqu'à ce que le centre antipoison ou le médecin indique d'arrêter de rincer, ou pendant au moins 15 minutes. ▶ Transporter à l'hôpital ou chez le médecin sans délai. ▶ Le retrait des lentilles de contact après une blessure aux yeux ne doit être effectué que par du personnel qualifié.
Contact avec la peau	En cas d'irritation de la peau : ▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, y compris les chaussures. ▶ Rincer la peau et les cheveux à l'eau courante (et au savon si disponible). ▶ Consulter un médecin en cas d'irritation.
Inhalation	▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés, les retirer de la zone contaminée. ▶ Allongez le patient. Garder au chaud et reposé. ▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui peuvent bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées, dans la mesure du possible, avant de commencer les procédures de premiers soins. ▶ Administrer une respiration artificielle si la victime ne respire pas, de préférence avec un insufflateur à valve à la demande, un dispositif de masque à valve à poche ou un masque de poche, selon la formation du secouriste. Effectuez une CPR si nécessaire. ▶ Transporter à l'hôpital ou chez le médecin sans délai.
Ingestion	▶ En cas d'ingestion NE PAS faire vomir. ▶ En cas de vomissement, pencher le patient vers l'avant ou le placer sur le côté gauche (position tête en bas, si possible) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et empêcher l'aspiration.

Continué...

Lucitone Liquid

- ▶ Observez attentivement le patient.
Ne jamais donner de liquide à une personne qui montre des signes de somnolence ou dont la conscience est réduite ou qui semble être
- ▶ inconsciente.
- ▶ Donner de l'eau pour rincer la bouche, puis fournir du liquide lentement et autant que la victime peut boire confortablement.
- ▶ Consulter un médecin

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Les effets significatifs se développant au cours d'un quart de travail ne sont pas détectés par la symptomatologie, la pression artérielle, les tests de la fonction respiratoire, l'hémoglobine et le nombre de globules blancs, l'analyse d'urine et la chimie du sang. Des effets peuvent survenir dans les groupes exposés à des concentrations élevées en ce qui concerne la glycémie et l'urée sanguine, l'azote, le cholestérol, l'albumine et la bilirubine totale. Des altérations possibles se produisent dans la symptomatologie de la peau et du système nerveux, les résultats des analyses d'urine et les triglycérides sériques. Les signes diagnostiques considérés comme indicatifs de la neurotoxicité locale induite par le méthacrylate de méthyle comprennent les vitesses de conduction distales des nerfs sensoriels. Ces déficits semblent résulter de la diffusion de la substance dans les neurones, de la lyse des lipides membranaires et de la démyélinisation. Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie**Agent d'extinction**

- ▶ Mousse.
- ▶ Poudre chimique sèche.
- ▶ BCF (lorsque la réglementation le permet).
- ▶ Dioxyde de carbone.
- ▶ Eau pulvérisée ou brouillard - Grands incendies uniquement.

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange**Incompatibilité incendie**

- ▶ Éviter la contamination par des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter.
- ▶ La polymérisation peut se produire à des températures élevées.
- ▶ La polymérisation peut s'accompagner d'une génération de chaleur sous forme d'exotherme.
- ▶ Le processus est auto-accélééré car le chauffage provoque une polymérisation plus rapide.
- ▶ L'exotherme peut provoquer une ébullition avec génération de vapeurs âcres, toxiques et inflammables.
- ▶ La polymérisation et l'exothermie peuvent être violentes en cas de contamination par des acides forts, des amines ou des catalyseurs.
- ▶ La polymérisation et l'exothermie des matériaux en vrac peuvent être incontrôlables et entraîner la rupture des réservoirs de stockage.
- ▶ Une polymérisation peut se produire si l'inhibiteur stabilisant s'épuise avec le vieillissement.
- ▶ L'inhibiteur stabilisant nécessite la présence d'oxygène dissous dans le liquide pour une action efficace.
- ▶ Des exigences de stockage spécifiques doivent être respectées pour la stabilité au vieillissement et au transport.
- ▶ La contamination par des catalyseurs de polymérisation - peroxydes, persulfates, agents oxydants - également des acides forts, des alcalis forts, provoquera une polymérisation avec exothermie - génération de chaleur.
- ▶ La polymérisation de grandes quantités peut être violente, voire explosive.

Conseil pour pompiers**Lutte contre l'incendie**

- ▶ Alerter les pompiers et leur indiquer l'emplacement et la nature du danger.
- ▶ Peut-être violemment ou explosivement réactif.
- ▶ Porter des vêtements de protection intégrale avec appareil respiratoire.
- ▶ Empêcher, par tous les moyens disponibles, les déversements de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
- ▶ Si cela peut être fait en toute sécurité, éteindre l'équipement électrique jusqu'à ce que le risque d'incendie de vapeur soit éliminé.
- ▶ Utiliser l'eau distribuée sous forme de pulvérisation fine pour contrôler le feu et refroidir la zone adjacente.
- ▶ Évitez de pulvériser de l'eau sur les piscines liquides.
- ▶ **NE PAS** s'approcher des récipients suspectés d'être chauds.
- ▶ Refroidir les récipients exposés au feu avec de l'eau pulvérisée depuis un endroit protégé.
- ▶ S'il est sécuritaire de le faire, retirer les contenants du chemin du feu.

Risque d'incendie / d'explosion

- ▶ Les vapeurs ou brouillards organiques chauds sont capables d'une combustion spontanée soudaine lorsqu'ils sont mélangés à l'air, même à des températures inférieures à leurs températures d'auto-inflammation publiées.
- ▶ La température d'inflammation diminue avec l'augmentation du volume de vapeur et des temps de contact vapeur/air et est influencée par les variations de pression.
- ▶ L'inflammation peut se produire dans des conditions de processus à température élevée, en particulier dans les processus exécutés sous vide soumis à une entrée soudaine d'air ou dans les processus exécutés à pression élevée, où une fuite soudaine de vapeurs ou de brouillards dans l'atmosphère se produit.
- ▶ Les produits de combustion comprennent :
dioxyde de carbone (CO₂)
oxydes d'azote (NO_x)
autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de matières organiques.
- ▶ Le liquide et la vapeur sont hautement inflammables.
- ▶ Risque grave d'incendie en cas d'exposition à la chaleur, aux flammes et/ou aux oxydants.
- ▶ Les vapeurs peuvent voyager sur une distance considérable jusqu'à la source d'inflammation.
- ▶ L'échauffement peut provoquer une dilatation ou une décomposition entraînant une rupture violente des conteneurs.
- ▶ Lors de sa combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO).

SECTION 6 Mesures en cas de déversements accidentels**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Voir section 8

Précautions environnementales

Voir la Section 12

Lucitone Liquid

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petits déversements	- Éliminer toutes les sources d'inflammation. - Nettoyer les déversements immédiatement. - Éviter de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. - Contrôler le contact personnel avec la substance en utilisant un équipement de protection. - Contenir et absorber de petites quantités avec de la vermiculite ou un autre matériau absorbant. - Essuyez. - Recueillir les résidus dans un conteneur de déchets inflammables.
Déversements majeurs	Limitez l'accès à la zone de déversement. - Zone dégagée du personnel et déplacez-vous contre le vent. - Alerter les pompiers et leur indiquer l'emplacement et la nature du danger. - Peut-être violemment ou explosivement réactif. - Porter un appareil respiratoire et des gants de protection. - Empêcher, par tous les moyens disponibles, les déversements de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. - Envisagez l'évacuation (ou protégez sur place). - Ne pas fumer, lumières nues ou sources d'inflammation. - Augmenter la ventilation. - Arrêter la fuite si cela peut être fait en toute sécurité. - De l'eau pulvérisée ou en brouillard peut être utilisée pour disperser/absorber les vapeurs. - Contenir le déversement avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. - Utilisez uniquement des pelles sans étincelles et des équipements antidéflagrants. - Collecter le produit récupérable dans des conteneurs étiquetés pour le recyclage. - Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. - Recueillir les résidus solides et les sceller dans des fûts étiquetés pour élimination. - Laver la zone et empêcher le ruissellement dans les égouts. - En cas de contamination des égouts ou des cours d'eau, avertir les services d'urgence.

Les conseils sur l'équipement de protection individuelle sont contenus dans la section 8 de la FDS.

SECTION 7 Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Manipulation sans danger	- La plupart des monomères acryliques ont une faible viscosité, par conséquent, le coulage, le transfert de matériau et le traitement de ces matériaux ne nécessitent pas de chauffage. Les monomères visqueux peuvent nécessiter un chauffage pour faciliter la manipulation. Pour faciliter le transfert du produit à partir des contenants d'origine, le produit doit être chauffé à 60 degrés maximum. C. (140 F.), pendant pas plus de 24 heures. NE PAS utiliser de source de chaleur localisée, telle que des bandes chauffantes pour chauffer/faire fondre le produit. NE PAS utiliser de vapeur. - Des boîtes chaudes ou des chambres chaudes sont recommandées pour chauffer/fondre le matériau. La boîte chaude ou la pièce chaude doit être réglée à une température maximale de 6 °C (140 °F.). NE PAS surchauffer - cela peut compromettre la qualité du produit et/ou entraîner une polymérisation dangereuse incontrôlée. - Si le produit gèle, chauffer comme indiqué ci-dessus et mélanger doucement pour redistribuer l'inhibiteur. Le produit doit être consommé dans son intégralité après chauffage/fusion ; éviter les « réchauffages » multiples qui peuvent affecter la qualité du produit ou entraîner une dégradation du produit. - Le produit doit être emballé avec des inhibiteurs. À moins d'être inhibé, le produit peut se polymériser, élever la température et la pression, et éventuellement rompre le contenant. Vérifiez périodiquement les niveaux d'inhibiteur, en ajoutant au matériau en vrac si nécessaire. De plus, le ou les inhibiteurs du produit nécessitent la présence d'oxygène dissous. Maintenir, au minimum, l'espace de tête d'origine dans le récipient du produit et NE PAS couvrir ou mélanger avec du gaz sans oxygène car cela rend l'inhibiteur inefficace. Assurez-vous qu'un espace d'air (oxygène) est présent pendant le chauffage/la fusion du produit. - Stockez le produit à l'intérieur à des températures supérieures au point de libération du produit (ou supérieures à 0 deg. C. (32 F)) si aucun point de congélation n'est disponible et inférieures à 38 deg. C (100 F.). - Évitez les températures de stockage prolongées (plus longues que la durée de conservation) au-dessus de 38 degrés. C (100 F.). - Stockez dans des récipients hermétiquement fermés dans une zone de stockage correctement ventilée, à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des oxydants puissants, des radiations et autres initiateurs. - Empêcher la contamination par des matières étrangères. - Empêcher le contact avec l'humidité. - Utiliser uniquement des outils anti-étincelles et limiter le temps de stockage. Sauf indication contraire, la durée de conservation est de 6 mois à compter de la réception. Éviter tout contact personnel, y compris l'inhalation. - Porter des vêtements de protection lorsqu'un risque d'exposition se produit. - Utiliser dans un endroit bien aéré. - Empêcher la concentration dans les creux et les puits. NE PAS pénétrer dans les espaces confinés tant que l'atmosphère n'a pas été vérifiée. - Éviter de fumer, les lumières nues, la chaleur ou les sources d'inflammation. - Lors de l'utilisation, NE PAS manger, boire ou fumer. - Les vapeurs peuvent s'enflammer lors du pompage ou du versement en raison de l'électricité statique. NE PAS utiliser de seaux en plastique. - Mettre à la terre et sécuriser les récipients métalliques lors de la distribution ou du versement du produit. - Utilisez des outils sans étincelles lors de la manipulation. - Éviter tout contact avec des matières incompatibles. - Gardez les contenants bien scellés. - Éviter les dommages physiques aux conteneurs. - Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé. - Les vêtements de travail devraient être lavés séparément. - Utilisez les bonnes pratiques professionnelles de travail. - Respecter les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant contenues dans cette fiche de données de sécurité. - L'atmosphère doit être régulièrement vérifiée par rapport aux normes d'exposition établies pour garantir des conditions de travail sûres. NE PAS laisser les vêtements mouillés avec du matériel rester en contact avec la peau
--------------------------	--

Lucitone Liquid

Autres informations	AVERTISSEMENT : Une décomposition progressive dans des conteneurs solides et scellés peut entraîner une forte accumulation de pression et une explosion subséquente. ▶ Conserver dans les contenants d'origine dans une zone antidéflagrante approuvée. ▶ Ne pas fumer, lumières nues, chaleur ou sources d'inflammation. ▶ NE PAS stocker dans des fosses, des dépressions, des sous-sols ou des zones où les vapeurs peuvent être piégées. ▶ Gardez les contenants bien scellés. ▶ Entreposer à l'écart des matériaux incompatibles dans un endroit frais, sec et bien aéré. ▶ Protéger les conteneurs contre les dommages physiques et vérifier régulièrement les fuites. ▶ Respecter les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant contenues dans cette fiche de données de sécurité. ▶ Le stockage nécessite la surveillance de la teneur en inhibiteur stabilisant et de la teneur en oxygène dissous. Reportez-vous aux niveaux recommandés par le fabricant. ▶ NE PAS remplir excessivement les contenants afin de maintenir un espace libre au-dessus du produit. ▶ L'inertage ou le barbotage avec de l'azote ou un gaz sans oxygène désactivera le stabilisateur. Facilement peroxydable. ▶ Les produits formés à la suite de la peroxydation ne sont pas seulement des risques pour la sécurité mais peuvent modifier chimiquement le comportement chimique du composé parent. ▶ Devrait avoir une étiquette d'avertissement apposée portant la date de réception au laboratoire et la date à laquelle l'étiquette du récipient est ouverte pour la première fois, ou les matériaux synthétisés en laboratoire sont sous la responsabilité du chimiste individuel. ▶ AVERTISSEMENT : Ce produit peut former des peroxydes qui eux-mêmes ne sont pas particulièrement dangereux mais qui, en se décomposant, peuvent initier une polymérisation explosive du monomère en masse (effet Trommsdorf). ▶ Doit être évalué tous les 12 mois, redaté s'il est sûr ou bien jeté.
	▶ Les quantités de monomères non inhibés dépassant 500 ml ne doivent pas être stockées plus de 24 heures. ▶ L'oxydation de l'iodure en iode ou la conversion du ferrothiocyanate incolore en ferrithiocyanate rouge par les peroxydes sont des tests simples et pratiques pour la plupart des peroxydes. ▶ Avant de distiller ou d'évaporer un inhibiteur de polymérisation approprié doit être ajouté. ▶ Laisser au moins 10% de fonds. ▶ Utiliser un écran lors de l'évaporation ou de la distillation de mélanges pouvant contenir des composés peroxydables. ▶ Conserver à l'abri de la chaleur et de la lumière. ▶ Une attention particulière doit être portée à l'adéquation de la fermeture sur les conteneurs de stockage. Les peroxydes peuvent être éliminés par; ▶ passage du matériau sur une colonne d'alumine activée ordinaire (attention à l'élimination de l'alumine activée); ▶ agitation avec une solution concentrée de sel ferreux (à condition que le solvant porteur soit insoluble dans l'eau); ▶ agitation avec un mélange approximativement équimolaire de sulfate ferreux et de bisulfate de sodium ; ▶ les quantités commerciales peuvent être traitées avec une solution aqueuse à 5 % de carbonate de sodium.. Jackson et al : Contrôle des composés peroxydables ; Safety in the Chemical Laboratory, Journal of Chemical Education; Vol 47, 1970, pp A175-A188 ▶ Lorsque les solvants ont été débarrassés des peroxydes par percolation à travers une colonne d'alumine activée, les peroxydes adsorbés doivent être rapidement désorbés par traitement avec des solvants polaires, du méthanol ou de l'eau, qui doivent à leur tour être éliminés en toute sécurité.***

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Récipient approprié	▶ Emballage tel que fourni par le fabricant. ▶ Les récipients en plastique ne peuvent être utilisés que s'ils sont approuvés pour les liquides inflammables. ▶ Vérifiez que les contenants sont clairement étiquetés et exempts de fuites. ▶ Pour les matériaux à faible viscosité (i) : Les fûts et jerricans doivent être du type à dessus non amovible. (ii) : Lorsqu'une boîte est destinée à être utilisée comme emballage intérieur, la boîte doit avoir une enceinte vissée. ▶ Pour les matériaux avec une viscosité d'au moins 2680 cSt. (23 deg. C) ▶ Pour les produits fabriqués ayant une viscosité d'au moins 250 cSt. (23 deg. C) ▶ Produit manufacturé nécessitant une agitation avant utilisation et ayant une viscosité d'au moins 20 cSt (25 deg. C) : (i) Emballage à tête amovible ; (ii) Des bidons avec des fermetures à friction et (iii) des tubes et des cartouches à basse pression peuvent être utilisés. ▶ Lorsque des emballages combinés sont utilisés et que les emballages intérieurs sont en verre, il doit y avoir suffisamment de matériau de rembourrage inerte en contact avec les emballages intérieur et extérieur. ▶ En outre, lorsque les emballages intérieurs sont en verre et contiennent des liquides du groupe d'emballage I, il doit y avoir suffisamment d'absorbant inerte pour absorber tout déversement, à moins que l'emballage extérieur ne soit une boîte en plastique moulé bien ajustée et que les matières ne soient pas incompatibles avec le plastique.
Incompatibilité de stockage	Séparer des acides forts alcalis forts ammoniac amines oxydants et oxydants forts ▶ La contamination par des catalyseurs de polymérisation - peroxydes, persulfates, agents oxydants - également des acides forts, des alcalis forts, provoquera une polymérisation avec exothermie - génération de chaleur. ▶ La polymérisation de grandes quantités peut être violente, voire explosive.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition / protection personnelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle (OEL)

DONNÉES SUR LES INGRÉDIENTS

Source	Ingrédient	Nom de la matière	MPT	LECT	Crête	Remarques
Normes d'exposition sur le lieu de travail (WES) de la Nouvelle-Zélande	méthacrylate de méthyle	Méthacrylate de méthyle	50 ppm / 208 mg/m³	416 mg/m³ / 100 ppm	Non disponible	peau - Absorption par la peau

Limites d'urgence

Ingrédient	Nom de la matière	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
méthacrylate de méthyle	Méthacrylate de méthyle	Non disponible	Non disponible	Non disponible
diméthacrylate d'éthylène glycol	Diméthacrylate d'éthylène glycol	9,9 mg/m³	110 mg/m³	650 mg/m³

Lucitone Liquid

Ingrédient	IDLH d'origine	Valeurs de danger immédiat pour la vie et la santé (IDLH) révisées
méthacrylate de méthyle	1000 ppm	Non disponible
diméthacrylate d'éthylène glycol	Non disponible	Non disponible

Bandes d'exposition professionnelle

Ingrédient	Évaluation de la bande d'exposition professionnelle	Limite de la bande d'exposition professionnelle
diméthacrylate d'éthylène glycol	E	≤ 0,1 ppm
Remarques : La classification des expositions professionnelles est un processus d'attribution de produits chimiques dans des catégories ou des bandes spécifiques en fonction de la puissance d'un produit chimique et des effets néfastes sur la santé associée à l'exposition. Le résultat de ce processus est une bande d'exposition professionnelle (OEB), qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui devraient protéger la santé des travailleurs.		

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Utiliser dans un endroit bien aéré Les contrôles techniques sont utilisés pour éliminer un danger ou placer une barrière entre le travailleur et le danger. Des contrôles techniques bien conçus peuvent être très efficaces pour protéger les travailleurs et seront généralement indépendants des interactions des travailleurs pour fournir ce niveau élevé de protection. Les types de base des contrôles techniques sont : Contrôles de processus qui impliquent de changer la manière dont une activité ou un processus de travail est effectué pour réduire le risque. Enceinte et/ou isolement de la source d'émission qui éloigne « physiquement » un danger sélectionné du travailleur et ventilation qui « ajoute » et « retire » de manière stratégique de l'air dans l'environnement de travail. La ventilation peut éliminer ou diluer un contaminant de l'air si elle est bien conçue. La conception d'un système de ventilation doit correspondre au processus particulier et au produit chimique ou contaminant utilisé.	
	Les employeurs peuvent avoir besoin d'utiliser plusieurs types de contrôles pour éviter une surexposition des employés. Pour les liquides inflammables et les gaz inflammables, une ventilation par aspiration locale ou un système de ventilation de l'enceinte de traitement peut être nécessaire. L'équipement de ventilation devrait être antidéflagrant. Les contaminants atmosphériques générés sur le lieu de travail possèdent des vitesses « d'échappement » variables qui, à leur tour, déterminent les « vitesses de capture » de l'air frais en circulation nécessaires pour éliminer efficacement le contaminant.	
	Type de contaminant :	Air Speed:
	solvant, vapeurs, dégraissage, etc., s'évaporant du réservoir (en air calme).	0,25 à 0,5 m/s (50 à 100 f/min.)
	aérosols, fumées provenant des opérations de coulée, remplissage intermittent des conteneurs, transferts par convoyeur à basse vitesse, soudage, dérive de pulvérisation, placage des fumées acides, décapage (libérés à faible vitesse dans la zone de génération active)	0,5 à 1 m/s (100 à 200 f/min.)
	pulvérisation directe, peinture au pistolet dans des cabines peu profondes, remplissage de fûts, chargement de convoyeurs, poussière de concasseur, décharge de gaz (génération active dans la zone de mouvement d'air rapide)	1 à 2,5 m/s (200 à 500 f/min.)
	Dans chaque plage, la valeur appropriée dépend de :	
	Bas de gamme	Haut de gamme
	1 : Courants d'air ambiant minimes ou favorables à la capture	1 : Courants d'air ambiant perturbateurs
	2 : Contaminants à faible toxicité ou à valeur de nuisance uniquement.	2 : Contaminants hautement toxiques
	3 : Intermittence, faible production.	3 : Production élevée, utilisation intensive
	4 : Grande hotte ou grande masse d'air en mouvement	4 : Petite hotte - contrôle local uniquement
	Une théorie simple montre que la vitesse de l'air diminue rapidement à mesure que l'on s'éloigne de l'ouverture d'un simple tuyau d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance depuis le point d'extraction (dans les cas simples). Par conséquent, la vitesse de l'air au point d'extraction doit être ajustée en conséquence, après référence à la distance par rapport à la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau du ventilateur d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s (200-400 f/min.) pour l'extraction des solvants générés dans un réservoir à 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, produisant des déficits de performance au sein de l'appareil d'extraction, rendent essentiel que les vitesses d'air théoriques soient multipliées par des facteurs de 10 ou plus lorsque des systèmes d'extraction sont installés ou utilisés.	
Protection personnelle		
Protection des yeux et du visage	▶ Lunettes de protection avec écrans latéraux ▶ Lunettes de protection contre les produits chimiques. ▶ Les lentilles de contact peuvent présenter un danger particulier ; les lentilles de contact souples peuvent absorber et concentrer les irritants. Un document de politique écrit, décrivant le port de lentilles ou les restrictions d'utilisation, doit être créé pour chaque lieu de travail ou tâche. Cela devrait inclure un examen de l'absorption et de l'adsorption de la lentille pour la classe de produits chimiques utilisés et un compte rendu de l'expérience des blessures. Le personnel médical et les secouristes devraient être formés à leur élimination et un équipement approprié devrait être facilement disponible. En cas d'exposition à des produits chimiques, commencer immédiatement l'irrigation des yeux et retirer les lentilles de contact dès que possible. Les lentilles doivent être retirées dès les premiers signes de rougeur ou d'irritation des yeux - les lentilles ne doivent être retirées dans un environnement propre qu'après que les travailleurs se sont soigneusement lavés les mains. [Bulletin d'intelligence courant NIOSH CDC 59], [AS/NZS 1336 ou équivalent national]	
Protection de la peau	Voir Protection des mains ci-dessous	
Protection mains/pieds	▶ Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par ex. PVC. ▶ Portez des chaussures de sécurité ou des bottes en caoutchouc de sécurité, par ex. Caoutchouc REMARQUE : ▶ Le matériau peut produire une sensibilisation cutanée chez les personnes prédisposées. Des précautions doivent être prises, lors du retrait des gants et autres équipements de protection, pour éviter tout contact possible avec la peau. Les articles en cuir contaminés, tels que les chaussures, les ceintures et les bracelets de montre, doivent être enlevés et détruits.	
Protection du corps	Voir Autre protection ci-dessous	

Lucitone Liquid

Autres protection

- Combinaisons.
- Tablier PVC.
- Une combinaison de protection en PVC peut être nécessaire en cas d'exposition sévère.
- Unité de lavage des yeux.
- Assurez-vous qu'il y a un accès facile à une douche de sécurité.

Recommandée du matériau

INDEX DE SÉLECTION DE GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée des :

Indice de performance des vêtements Forsberg®.

Le ou les effets de la ou des substances suivantes sont pris en compte dans la sélection *générée par ordinateur* :

Lucitone Liquid

Matière	IPC
PE/EVAL/PE	A
PVA	A
TEFLON	A
BUTYLE	C

* IPC - Indice de performance Chemwatch

A : Meilleure sélection

B : Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue

C : Choix médiocre à dangereux pour autre que l'immersion à court terme

REMARQUE : Étant donné qu'une série de facteurs influencera la performance réelle du gant, une sélection finale doit être basée sur une observation détaillée. -

* Lorsque le gant doit être utilisé à court terme, de façon occasionnelle ou peu fréquente, des facteurs tels que la « sensation » ou la commodité (par exemple, le caractère jetable) peuvent dicter le choix de gants qui pourraient autrement ne pas convenir pour une utilisation à long terme ou fréquente. Un professionnel qualifié doit être consulté.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence	Liquide clair hautement inflammable avec une odeur caractéristique; ne se mélange		
État physique	Liquide	Densité relative (Eau = 1)	0,94
Odeur	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Seuil d'odeur	Non disponible	Température d'auto-inflammation (°C)	435
pH (tel que fourni)	Non disponible	Température de décomposition	Non disponible
Point de fusion/point de congélation (°C)	-48	Viscosité (cSt)	Non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	Non disponible	Poids moléculaire (g/mol)	Sans objet
Point d'éclair (°F/°C)	13 (toc)	Goût	Non disponible
Taux d'évaporation	3,1 BUAC = 1	Propriétés explosives	Non disponible
Inflammabilité	HAUTEMENT INFLAMMABLE.	Propriétés comburantes	Non disponible
Limite explosive supérieure (%)	12,5	Tension de surface (dyn/cm ou mN/m)	Non disponible
Limite explosive inférieure (%)	2.1	Composant volatile (% vol)	Non disponible
Pression de vapeur (kPa)	3,9	Groupe de gaz	Non disponible
Solubilité dans l'eau	1,5%	pH en solution (1%)	Non disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	3,45	COV g/L	Non disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	► Le matériau contient un système stabilisateur/inhibiteur de polymérisation qui offre une durée de conservation utilisable mais pas indéfinie. ► Le stockage à des températures plus élevées et le stockage à long terme peuvent entraîner une polymérisation avec solidification. En plus grandes quantités, par ex. fûts de 200 l, cela peut entraîner une génération de chaleur (exotherme) qui peut libérer des vapeurs chaudes très irritantes. ► NE PAS ouvrir les fûts exothermiques chauds - les refroidir à l'extérieur avec de l'eau pour éviter le dégagement de vapeur. ► La polymérisation peut se produire à des températures élevées et en présence de sources d'inflammation. ► La polymérisation peut se produire lentement à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matériaux incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir section 5

SECTION 11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Les travailleurs des usines de fabrication de méthacrylate de méthyle se sont plaints de maux de tête, de douleurs aux extrémités, de fatigue, de troubles du sommeil, d'irritabilité et de pertes de mémoire. Un rapport russe a associé des perturbations du taux d'insuline, de prolactine et d'hormone somatotrope circulante chez les femmes soumises à une exposition professionnelle au méthacrylate de méthyle. L'inhalation de 47 ppm chez le chien produit de l'hypotension, des signes de dépression du système nerveux central (SNC), une dégénérescence hépatique et rénale et la mort par arrêt respiratoire. L'inhalation de vapeurs ou d'aérosols (brouillards, émanations), générés par le matériau au cours d'une manipulation normale, peut être nocif pour la santé de l'individu. Le matériau peut provoquer une irritation des voies respiratoires chez certaines personnes. La réponse du corps à une telle irritation peut causer d'autres lésions pulmonaires. Si l'exposition à une atmosphère de vapeur hautement concentrée est prolongée, cela peut entraîner une narcose, une perte de conscience, voire un coma et, à moins d'être réanimé, la mort. Les effets aigus de l'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peuvent être une irritation de la poitrine et du nez avec toux, éternuements, maux de tête et même nausées.
Ingestion	Des doses orales de 5 ml/kg chez le chien provoquent une hypotension, des signes de dépression du système nerveux central (SNC), une dégénérescence hépatique et rénale et la mort par arrêt respiratoire. Considérée comme une voie d'entrée peu probable dans les environnements commerciaux/industriels. En cas d'ingestion, le liquide peut provoquer des maux d'estomac, des nausées, des douleurs et des vomissements.
Contact avec la peau	Les rapports de techniciens dentaires, de chirurgiens et d'employés de fabrication ayant eu un contact direct avec la peau documentent des paresthésies des doigts et une légère dégénérescence axonale locale. Le contact de la peau avec le matériau peut nuire à la santé de l'individu ; des effets systémiques peuvent survenir après l'absorption. Ce matériau peut provoquer une inflammation de la peau au contact chez certaines personnes. Le matériau peut accentuer toute condition de dermatite préexistante L'entrée dans la circulation sanguine, par exemple par des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des lésions systémiques avec des effets nocifs. Examiner la peau avant l'utilisation du matériel et s'assurer que tout dommage externe est convenablement protégé. Des réactions de sensibilisation peuvent apparaître soudainement après des expositions répétées sans symptômes
Yeux	Ce matériau peut provoquer des irritations et des lésions oculaires chez certaines personnes. La vapeur est inconfortable
Chronique	Des expositions prolongées et répétées peut causer des effets sur le foie et les reins. L'hypotension induite par le méthacrylate de méthyle dans le ciment osseux chirurgical a été suivie d'un arrêt cardiaque avec au moins un décès chez un patient subissant une intervention chirurgicale. Une augmentation de la mortalité par cancer du côlon et du rectum chez les employés de sexe masculin de race blanche exposés pendant au moins 10 mois au monomère d'acrylate (y compris le méthacrylate de méthyle) a été signalée dans une cohorte, mais pas dans d'autres où les expositions à l'acrylate étaient contrôlées. L'incorporation de jusqu'à 2000 ppm de méthacrylate de méthyle dans l'eau potable des rats pendant jusqu'à deux ans n'a induit aucune pathologie liée au traitement, bien que des implants sous-cutanés et intrapéritonéaux de matériau fraîchement polymérisé pendant jusqu'à 39 mois aient produit un fibrosarcome local. L'inhalation de méthacrylate de méthyle par des rats et des souris des deux sexes a produit une inflammation de la cavité nasale et une dégénérescence de l'épithélium sensoriel olfactif et une hyperplasie épithéliale de la cavité nasale chez la souris (l'exposition s'est produite sur deux ans). Les symptômes semblables à ceux de l'asthme peuvent persister pendant des mois, voire des années après la fin de l'exposition au matériau. Cela peut être dû à une affection non allergique connue sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies respiratoires (RADS) qui peut survenir après une exposition à des niveaux élevés de composé hautement irritant. Les principaux critères de diagnostic de la bronchite irritative comprennent l'absence de maladie antérieure des voies respiratoires chez un individu non atopique, avec l'apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes à quelques heures suivant une exposition documentée à l'irritant. D'autres critères de diagnostic du RADS comprennent un modèle de flux d'air réversible sur les tests de la fonction pulmonaire, une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur les tests de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie. Une bronchite irritative (ou asthme) consécutive à une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée d'exposition à la substance irritante. D'autre part, la bronchite industrielle est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à des concentrations élevées de substance irritante (souvent des particules) et est complètement réversible après l'arrêt de l'exposition. Le trouble se caractérise par des difficultés respiratoires, une toux et une production de mucus. On s'est inquiété du fait que ce matériel puisse causer le cancer ou des mutations, mais il n'y a pas suffisamment de données pour faire une évaluation. Il existe certaines preuves que l'inhalation de ce produit est plus susceptible de provoquer une réaction de sensibilisation chez certaines personnes par rapport à la population générale. Le contact de la peau avec le matériau est plus susceptible de provoquer une réaction de sensibilisation chez certaines personnes que dans la population générale. La sensibilisation peut donner des réponses sévères à de très faibles niveaux d'exposition, c'est-à-dire une hypersensibilité. La sensibilisation peut entraîner des réactions de dermatite allergique, notamment des éruptions cutanées, des démangeaisons, de l'urticaire ou un gonflement des extrémités.

Lucitone Liquid	TOXICITÉ	IRRITATION
	Non disponible	Non disponible
méthacrylate de méthyle	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (lapin) DL50: >5000 mg/kg ^[2]	Yeux (lapin) : 150 mg
	Inhalation (rat) CL50: 78 mg/l/4H ^[2]	Peau (lapin) : 10000 mg/kg (ouvert)
	Orale (rat) LD50: 7872 mg/kg ^[2]	
diméthacrylate d'éthylène glycol	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) DL50: >2000 mg/kg ^[1]	Yeux : aucun d'effet indésirable observé (pas irritant) ^[1]
	Orale (rat) LD50: 3300 mg/kg ^[2]	Peau : aucun d'effet indésirable observé (pas irritant) ^[1]
Légende : 1. Valeur obtenue de l'Europe ECHA Substances enregistrées - Toxicité aiguë 2. * Valeur obtenue à partir de la fiche de données de sécurité du fabricant. Sauf indication contraire, données extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques		
MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE	Le MMA est absorbé après inhalation, prise orale et moins facilement à travers la peau. Après inhalation, il se dépose en partie dans les voies respiratoires où il est métabolisé par des enzymes locales. La toxicité aiguë est faible. Une irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires peut en résulter ainsi qu'une dégénérescence de la fonction olfactive du nez. Une exposition à long terme peut endommager le foie, les reins, le cerveau, la rate et la moelle osseuse. Il peut provoquer des mutations, en particulier à fortes doses. Il n'y a pas d'inquiétude pertinente concernant les effets sur la reproduction ou le cancer. La substance est classée par le IARC dans le groupe 3 : NON classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Les preuves de cancérogénicité peuvent être inadéquates ou limitées dans les tests sur les animaux. Inhalation (humain) TCLo : 60 mg/m³ /15 ppm) [* Manuf. Rohm et Haas]	

Lucitone Liquid

DIMÉTHACRYLATE D'ÉTHYLÈNE GLYCOL	Les acrylates UV (ultraviolets) / EB (faisceau d'électrons) sont généralement de faible toxicité. Les acrylates UV/EB sont divisés en deux groupes : les acrylates « sténomères » et « euryomères ». Les acrylates sténomériques sont généralement plus dangereux que les substances euryomères.
MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE et DIMÉTHACRYLATE D'ÉTHYLÈNE GLYCOL	Les informations suivantes font référence aux allergènes de contact en tant que groupe et peuvent ne pas être spécifiques à ce produit. Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par une urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogenèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par ex. l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires médiées par les anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son potentiel de sensibilisation : la distribution de la substance et les opportunités de contact avec celle-ci sont tout aussi importantes. Une substance faiblement sensibilisante largement distribuée peut-être un allergène plus important qu'une substance à fort potentiel sensibilisant avec laquelle peu d'individus entre en contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquables si elles provoquent une réaction allergique au test chez plus de 1 % des personnes testées. Les symptômes semblables à ceux de l'asthme peuvent persister pendant des mois, voire des années après la fin de l'exposition au matériau. Cela peut être dû à une affection non allergique connue sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies respiratoires (RADS) qui peut survenir après une exposition à des niveaux élevés de composé hautement irritant. Les principaux critères de diagnostic de la bronchite irritative comprennent l'absence de maladie antérieure des voies respiratoires chez un individu non atopique, avec l'apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes à quelques heures suivant une exposition documentée à l'irritant. D'autres critères de diagnostic du RADS comprennent un modèle de flux d'air réversible sur les tests de la fonction pulmonaire, une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur les tests de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie. Une bronchite irritative (ou asthme) consécutive à une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée d'exposition à la substance irritante. D'autre part, la bronchite industrielle est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à des concentrations élevées de substance irritante (souvent des particules) et est complètement réversible après l'arrêt de l'exposition. Le trouble se caractérise par des difficultés respiratoires, une toux et une production de mucus. Lorsqu'il n'existe aucune classification « officielle » pour les acrylates et les méthacrylates, des tentatives prudentes ont été faites pour créer des classifications en l'absence de preuves contraires. Par exemple Les esters monoalkyliques ou monoaryliques des acides acryliques doivent être classés en R36/37/38 et R51/53 Les esters monoalkyliques ou monoaryliques de l'acide méthacrylique doivent être classés R36/37/38 Sur la base des données disponibles sur l'oncogénicité et sans une meilleure compréhension du mécanisme cancérogène, la Santé et l'Environnement Division de l'examen (HERD), Bureau des substances toxiques (OTS), de l'US EPA a précédemment conclu que tous les produits chimiques qui contiennent la fraction acrylate ou méthacrylate (CH₂=CHCOO ou CH₂=C(CH₃)COO) doivent être considérés comme cancérogènes. danger, sauf indication contraire par des tests adéquats. Cette position a maintenant été révisée et les acrylates et méthacrylates ne sont plus de facto cancérogènes.

Toxicité aiguë	✓	Cancérogénicité	✗
Irritation/corrosion cutanée	✓	Reproductivité	✗
Lésions graves oculaires / irritation oculaire	✓	STOT - Exposition unique	✓
Respiratory or Skin sensitisation	✓	STOT - Exposition répétée	✓
Mutagénicité	✗	Danger d'aspiration	✗

Légende : ✗ – Les données ne sont pas disponibles ou ne remplissent pas les critères de classification – Données disponibles pour faire la classification

SECTION 12 Informations écologiques

Toxicité

Lucitone Liquid	Point final	Durée du test (heures)	Espèce	Valeur	Source
	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
méthacrylate de méthyle	Point final	Durée du test (heures)	Espèce	Valeur	Source
	CL50	96	Poisson	43,382 mg/l	3
	CE50	48	Crustacé	=69mg/L	1
	CE50	72	Algues ou autres plantes aquatiques	>1 mg/l	2
	NOEC	504	Crustacé	37 mg/L	2
diméthacrylate d'éthylène glycol	Point final	Durée du test (heures)	Espèce	Valeur	Source
	CL50	96	Poisson	15,95 mg/l	2
	CE50	48	Crustacé	44,9 mg/l	2
	CE50	96	Algues ou autres plantes aquatiques	10,1 mg/l	2
	NOEC	96	Algues ou autres plantes aquatiques	0,804 mg/l	2
Légende :	Extrait de 1. IUCLID Données sur la toxicité 2. Europe ECHA Substances enregistrées - Informations sur l'écotoxicité - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données sur la toxicité aquatique (Estimé) 4. EPA des États-Unis, B se de données Ecotox - Données sur la toxicité aquatique 5. ECETOC Données d'évaluation des risques aquatiques 6. NITE (Japan) - Données de bioconcentration 7. METI (Japan) - Données de bioconcentration 8. Données du fournisseur				

NE PAS rejeter dans les égouts ou les cours d'eau.

Persistence et dégradabilité

Ingrédient	Persistence : Eau/Sol	Persistence : Air
méthacrylate de méthyle	FAIBLE	FAIBLE
diméthacrylate d'éthylène glycol	FAIBLE	FAIBLE

Potentiel bioaccumulatif

Ingrédient	Bioaccumulation
méthacrylate de méthyle	FAIBLE (BCF = 6,6)
diméthacrylate d'éthylène glycol	FAIBLE (LogKOW = 2,2088)

Mobilité dans le sol

Ingrédient	Mobilité
méthacrylate de méthyle	FAIBLE (KOC = 10,14)
diméthacrylate d'éthylène glycol	FAIBLE (KOC = 27,15)

SECTION 13 Considérations d'élimination**Méthodes de traitement des déchets**

Produit / Élimination des emballages	▶ Consulter le fabricant pour les options de recyclage et recycler si possible. ▶ Consulter l'autorité de gestion des déchets de l'État pour l'élimination. ▶ Incinérer les résidus dans un site approuvé. ▶ Recycler les contenants si possibles ou les éliminer dans une décharge autorisée. ▶ Les conteneurs peuvent toujours présenter un danger/risque chimique lorsqu'ils sont vides.
	▶ Retourner au fournisseur pour réutilisation/recyclage si possible. Par ailleurs : ▶ Si le contenant ne peut pas être suffisamment bien nettoyé pour s'assurer qu'il ne reste pas de résidus ou si le contenant ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, percez les contenants pour empêcher leur réutilisation et enfouissez-les dans une décharge autorisée. ▶ Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et observez toutes les notices relatives au produit.

Assurez-vous que la substance dangereuse est éliminée conformément à l'avis de 2017 sur les substances dangereuses (élimination)

Exigences d'élimination

Les emballages qui ont été en contact direct avec la substance dangereuse ne doivent être éliminés que si la substance dangereuse a été correctement retirée et nettoyée de l'emballage. L'emballage doit être éliminé selon les instructions du fabricant en tenant compte du matériau dont il est fait. Les emballages dont le contenu dangereux a été traité et éliminé de manière appropriée peuvent être recyclés.

La substance dangereuse ne doit être éliminée que si elle a été traitée par une méthode qui a modifié les caractéristiques ou la composition de la substance et qu'elle n'est plus dangereuse. NE PAS déposer la substance dangereuse dans ou sur une décharge ou une station d'épuration.

La combustion de la substance dangereuse doit avoir lieu dans des conditions contrôlées sans personne ni lieu exposé à

(1) une surpression de souffle supérieure à 9 kPa ; ou

(2) un niveau de rayonnement de chaleur dangereux.

La substance dangereuse éliminée ne doit pas entrer en contact avec des substances de classe 1 ou 5.

SECTION 14 Informations de transport**Étiquettes requises**

	
Polluant maritime	NON
HAZCHEM	3YE

Transport terrestre (UN)

Numéro ONU	1247
Nom d'expédition approprié UN	MONOMÈRE DE MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE, STABILISÉE
Classes de danger pour le transport	Classe 3
	Sous-risqueSans objet
Groupe d'emballage	II
Danger pour l'environnement	Sans objet
Précautions particulières pour l'utilisateur	Dispositions spécial386
	Quantité limitée 1 L

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU	1247	
Nom d'expédition approprié UN	Monomère de méthacrylate de méthyle, stabilisée	
Classes de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA	3
	Sous-risque ICAO / IATA	Sans objet
	Code ERG	3L
Groupe d'emballage	II	
Danger pour l'environnement	Sans objet	

Lucitone Liquid

Précautions particulières pour l'utilisateur	Dispositions spécial	A209
	Instructions d'emballage pour le fret uniquement	364
	Cargaison seulement Qté/paquet maximum	60L
	Instructions d'emballage pour les passagers et le fret	353
	Quantité / paquet maximum pour les passagers et le fret	5L
	Instructions d'emballage pour les passagers et le fret en quantité limitée	Y341
	Passager et fret Quantité maximale / paquet limité	1 L

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

Numéro ONU	1247	
Nom d'expédition approprié UN	MONOMÈRE DE MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE, STABILISÉE	
Classes de danger pour le transport	Classe IMDG	3
	Sous-risque IMDG	Sans objet
Groupe d'emballage	II	
Danger pour l'environnement	Sans objet	
Précautions particulières pour l'utilisateur	Numéro EMS	F-E , S-D
	Dispositions spécial	386
	Quantités limitée	1 L
	Continué...	

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au code IBC

Sans objet

SECTION 15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange

Cette substance doit être gérée en utilisant les conditions spécifiées dans une norme de groupe applicable.

Numéro de HSRStandard du groupe	
HSR002556	Norme du groupe des produits dentaires (inflammables) 2017

méthacrylate de méthyle se trouve sur les listes réglementaires suivantes	
Centre international de recherche sur le cancer (IARC) - Agents classés par les monographies du IARC	Loi de Nouvelle-Zélande sur les substances dangereuses et les nouveaux organismes (HSNO) - Classification des produits chimiques - Données de classification
Substances dangereuses approuvées en Nouvelle-Zélande avec contrôles	Inventaire des substances chimiques de la Nouvelle-Zélande (NZOIC)
Loi de Nouvelle-Zélande sur les substances dangereuses et les nouveaux organismes (HSNO) - Classification des produits chimiques	Normes d'exposition sur le lieu de travail (WES) de la Nouvelle-Zélande

diméthacrylate d'éthylène glycol se trouve sur les listes réglementaires suivantes	
Substances dangereuses approuvées en Nouvelle-Zélande avec contrôles	Loi de Nouvelle-Zélande sur les substances dangereuses et les nouveaux organismes (HSNO) - Classification des produits chimiques - Données de classification
New Zealand Hazardous Substances and New Organisms (HSNO) Act - Classification of Chemicals	Inventaire des substances chimiques de la Nouvelle-Zélande (NZOIC)

Emplacement des substances dangereuses

Soumis à la réglementation sur la santé et la sécurité au travail (substances dangereuses) de 2017.

Classe de danger	Quantité (Contenants fermés)	Quantité (Contenants ouverts)
3.1B	100 L dans des contenants supérieurs à 5 L 250 L dans des contenants jusqu'à 5 L inclus	50 L 50 L

Manutentionnaire certifié

Sous réserve de la partie 4 du Règlement sur la santé et la sécurité au travail (substances dangereuses) de 2017.

Classe de substanceQuantités	
3.1B	250 L (lorsque dans des contenants de plus de 5 L) 500 L (lorsque dans des contenants jusqu'à 5 L inclus)

Référez-vous aux Normes du Groupe pour plus d'informations

Exigences de suivi

Sans objet

Statut de l'Inventaire national

National Inventory	Status
Australie - AIIC	Oui
Australia - AIIC / Australie pour usage non industriel	Non (méthacrylate de méthyle; diméthacrylate d'éthylène glycol)
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (méthacrylate de méthyle; diméthacrylate d'éthylène glycol)
China - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui

Continué...

Japan - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
Nouvelle Zélande - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
ÉTATS-UNIS - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexique - INSQ	Oui
Vietnam - NCI	Oui
Russia - ARIPS	Oui
Légende :	<i>Oui = Tous les ingrédients déclarés CAS sont sur l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés par le CAS ne figurent pas dans l'inventaire et ne sont pas exemptés de l'inscription (voir les ingrédients spécifiques entre parenthèses)</i>

SECTION 16 Autres informations

Date de révision	16/07/2020
Date initiale	27/07/2004

FDS Version résumée

Version	Date de publication	Sections mises à jour :
6.1.1.1	23/04/2020	Nom
7.1.1.1	16/07/2020	Classification, Propriétés physiques

Autres informations

La classification de la préparation et de ses composants individuels s'est appuyée sur des sources officielles et faisant autorité ainsi que sur un examen indépendant par le comité de classification de Chemwatch en utilisant les références de la littérature disponible.

La FDS est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour faciliter l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés sont des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés par référence aux scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en considération.

Définitions et abréviations

- PC – MPT : Concentration autorisée - Moyenne pondérée dans le temps
- PC – LECT : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme
- IARC : Centre international de recherche sur le cancer
- ACGIH : Conférence américaine indépendante des hygiénistes industriels
- gouvernementaux LECT : Limite d'exposition à court terme
- TEEL: Temporary Emergency Exposure Limit.
- IDLH : Immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- Concentrations OSF : Facteur de sécurité des odeurs
- NOAEL :Niveau sans effet nocif observé
- LOAEL : Niveau d'effet nocif observé le plus bas
- TLV: Valeur limite de seuil
- LOD : Limite de détection
- OTV : Valeur seuil d'odeur
- BCF : Facteur de bioconcentration
- BEI : Indice d'exposition biologique

Ce document est sous copyright.
En dehors de toute utilisation équitable à des fins d'étude privée, de recherche, de révision ou de critique, comme le permet la Loi sur le droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation écrite de CHEMWATCH.
TÉL. (+61 3) 9572 4700.